

Dans le cadre de l'entente de groupe conclue avec *La Capitale*, le SPPMM est heureux de vous transmettre l'information suivante de *La Capitale*.

Le 13 mars 2015

Avantages offerts aux membres du SPPMM

Mesdames,
Messieurs,

Ce printemps, quatre conférences vous seront offertes sur l'heure du midi par *La Capitale, Services conseils* dans le cadre de l'entente de groupe SPPMM / *La Capitale, assurance et services financiers*. Les invitations à vous inscrire en ligne seront transmises ultérieurement et le nombre d'inscriptions sera limité à 25 par session.

Le 1 ^{er} avril	Hypothèques
Le 22 avril	Prestation de services
Le 6 mai	Placements
Le 27 mai	Fiscalité

Rappelons que les membres actifs, les retraités ainsi que les employés du syndicat, de même que leur famille peuvent bénéficier des avantages négociés et obtenir des réductions de coûts sur les différents produits d'assurance-habitation, entreprise, automobile et véhicules récréatifs. *La Capitale* vous offre également des services conseils personnalisés ainsi qu'une assistance juridique.

Pour obtenir une soumission, vous avez accès au microsite dédié à l'adresse suivante <http://www.lacapitale.com/promo/groupes-ordres/sppmm.jsp>. Vous pouvez également communiquer avec Mme Nancy Labonté au 514-906-2256. Lors de votre appel, ayez votre police d'assurance en main afin d'obtenir des protections équivalentes à votre contrat actuellement en vigueur. Le numéro de l'entente de groupe est le 1294.

Il ne vous en coûtera rien pour obtenir une soumission. Aussi, une demande faite dans le cadre de l'entente signée ne vous engage d'aucune manière.